



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le
projet de loi n° 36 – Loi modifiant diverses dispositions
législatives concernant principalement le transport collectif

Procès-verbaux des séances des 3 et 4 juin 2015

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1206-20150605**

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 3 JUIN 2015	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 4 JUIN 2015.....	4
AUDITIONS (suite)	5

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mercredi 3 juin 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 36 – Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le transport collectif (Ordre de l'Assemblée le 28 mai 2015)

Membres présents :

M. Reid (Orford), président

M^{me} Boulet (Lavolette) en remplacement de M. Bolduc (Mégantic)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M. Gaudreault (Jonquière)

M. Jolin-Barrette (Borduas)

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M^{me} Ouellet (Vachon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, de stratégie maritime et d'électrification des transports

M. Ouimet (Fabre)

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), ministre des Transports

M. Simard (Dubuc)

M. St-Denis (Argenteuil)

M. Surprenant (Groulx), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de transports et de stratégie maritime

Autres députés présents :

M. Khadir (Mercier)

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles)

M. Matte (Portneuf)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association québécoise du transport intermunicipal et municipal :

M^{me} Diane Lavoie, présidente

M. Pierre Bélanger, directeur général

Association du transport urbain du Québec :

M. Daniel Beauchamp, directeur général

M^c Johanne Blain, notaire, Société de transport de Montréal

Taxelco :

- M. Thierry St-Cyr, directeur des opérations, véhicules électriques et directeur des affaires publiques

Regroupement des intermédiaires du taxi de Québec :

- M. Abdallah Homsy, porte-parole et président de Taxis Coop Québec
- M. Magella Gauthier, président de Taxi Co-op Ste-Foy Sillery
- M. Jaouad Boucherik, président de Taxi Co-op Charlesbourg

Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi :

- M. Dory Saliba, président du conseil d'administration
- M. Dominique Roy, trésorier
- M. Guy Chevrette, porte-parole

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 08, M. Reid (Orford) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Surprenant (Groulx) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend l'Association québécoise du transport intermunicipal et municipal.

Il est convenu de permettre à M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) de participer aux travaux de la Commission.

L'audition se poursuit.

À 15 h 49, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association du transport urbain du Québec.

À 16 h 38, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 22 minutes.

La Commission entend Taxelco.

À 17 h 32, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de devancer l'audition du Regroupement des intermédiaires du taxi de Québec et de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend le Regroupement des intermédiaires du taxi de Québec.

À 18 h 21, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 33, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi.

À 20 h 33, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 4 juin 2015, à 15 heures.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Pierre Reid

PLT/mcm

Québec, le 3 juin 2015

Deuxième séance, le jeudi 4 juin 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 36 –
Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le
transport collectif (Ordre de l'Assemblée le 28 mai 2015)

Membres présents :

M. Reid (Orford), président

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M. Hardy (Saint-François) en remplacement de M. Bolduc (Mégantic)

M. Jolin-Barrette (Borduas)

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M^{me} Ouellet (Vachon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, de
stratégie maritime et d'électrification des transports

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), ministre des Transports

M. Simard (Dubuc)

M. Surprenant (Groulx), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de
transports et de stratégie maritime

Autres députés présents :

M. Huot (Vanier-Les Rivières)

M. Khadir (Mercier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Regroupement des propriétaires de taxi de la Capitale :

M. Hamid Nadji, responsable

M. Hicham Berouel, président de la compagnie Taxi 4000

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec :

M. Daniel Boyer, président

M. Benoît Jugand, représentant, Syndicat des Métallos

M. Colin L'Ériger, conseiller

Uber Québec :

M. Jean-Nicolas Guillemette, directeur général, Uber Québec

M. François Crête, vice-président, Cohn & Wolfe Montréal

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine de l'hôtel du Parlement.

À 15 heures, M. Reid (Orford) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Regroupement des propriétaires de taxi de la Capitale.

À 15 h 55, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

À 16 h 42, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

La Commission entend Uber Québec.

Il est convenu de permettre à M. Khadir de poursuivre son intervention au-delà du temps qui lui était imparti et de prendre ce temps sur l'enveloppe du groupe parlementaire formant le gouvernement.

L'audition se poursuit.

M. le président dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus.

À 17 h 42, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Pierre Reid

PLT/vb

Québec, le 4 juin 2015

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association du transport urbain du Québec	001M
Association québécoise du transport intermunicipal et municipal	
Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi	006M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	009M
Regroupement des intermédiaires du taxi de Québec	003M
Regroupement des propriétaires de taxi de la Capitale	007M
Taxelco	004M
Uber Québec	002M

ANNEXE II

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Office des personnes handicapées du Québec 008M

Ville de Montréal 005M